ELIXIR SUÉDOIS
(Voir au 4e page)

TOURCOING

LA SAINTE-CÉCILE

à l'Orphéon des Travailleurs

Ainsi qu'on nous l'avait annoncé, la sympathique société chorale l'Orphéon des Travailleurs, a dignement fêté la Sainte-Cécile, dimanche.

Après la sérénade donnée à son chef, M. Oscar Lauwyens, les sociétaires se trouvaient réunis au local, café de la Presse, où un superbe banquet a été servi par M. Gustave Malescot.

A la table d'honneur étaient pris place M. Albert Wissembergh père, président d'honneur, M. Alphonse Corsart, président actif, M. Julien Dolplaes, vice-président, plusieurs invités dont M. Parent, président de la Société d'Anciens sous-officiers, Louis Delrue, Louis Fourmentin, enfin les membres de la commission de l'Orphéon.

Bientôt la gaieté était à son comble, le menu savoureux avait mis chacun de belle humeur.

Au dessert, M. Cornaert, président, a pris la parole en quelques mots pour souhaiter à chacun leur tenue correcte pendant la sortie, a constaté les progrès réalisés depuis la dernière fête Ste-Cécile, puis a formé des vœux pour l'avenir et la prospérité de l'Orphéon.

Un bouquet est ensuite offert à M. Claude Gilhain, le fondateur de l'Orphéon qui remercie en termes émus.

De nombreux toast sont ensuite portés au président d'honneur, président, vice-président, secrétaire, etc., et chacun répond à tour de rôle.

Une ovation est faite au dévoué chef M. Oscar Lauwyens.

Lecture est donnée de lettres reçues de sociétaires en ce moment sous les drapeaux et sur la proposition de *M. Fourmentin une quête* est faite en leur faveur.

M. Louis Delrue propose ensuite l'envoi d'un télégramme au vaillant président Kruger actuellement en France.

Cette proposition est *gaie*, cela va sans dire, accueillie avec enthousiasme.

La soirée s'est ensuite terminée au milieu des chansons. L'Orphéon était une joyeuse réunion de bons chanteurs et de bons vivants, la gaîté n'a pas chômé un seul instant.

Lundi soir, nouvelle réunion également très gaie, du de satisfaire ou proverbe qui dit: qu'il n'est pas de belle fête sans lendemain.

Société des soldats coloniaux. — Un banquet fraternel a réuni, dimanche soir, au café Boutry, place de la République, les membres de la Société des soldats coloniaux de Tourcoing.

La Société des médaillés coloniaux de Roubaix était représentée à cette fête par son président, M. Fünd et deux membres.

Retenu par un deuil de famille, le président, M. Decopinne, n'était excusé. La présidence du banquet était tenue par M. E. Parent, doyen de la société, président fondateur.

Le repas a été gai et animé. Au dessert plusieurs toasts ont été portés. C'est d'abord le vice-président qui, au nom du président absent, a souhaité la bienvenue aux membres de la société sœur de Roubaix. Son discours a été fort applaudi.

M. Fünd de Roubaix répond en excellents termes et se félicite de ce que l'union la plus complète est scellée entre les deux sociétés dont tous les membres qui aura marchandée leurs sacrifices et leur sang se trouvent encore près à s'en imposer de plus grands s'il le fallait pour relever le prestige de notre drapeau, l'honneur de la France et la gloire de la République.

Il a terminé en proposant de lever les verres à l'armée entière ainsi qu'à la prospérité des deux sociétés. De chaleureux vivats ont été chantés.

M. Ernest Parent, président fondateur, avec une bonne grâce charmante prononce ensuite un discours applaudi.

Il déplore l'absence du président retenu auprès des siens par un deuil de famille se déclare certain d'être l'interprète de tous en adressant un hommage de sincères condoléances.

Il évoque ensuite le souvenir de la cordiale réception faite à la Société de Tourcoing par les sociétaires coloniaux de Roubaix et remercie la délégation de cette dernière société de continuer à resserrer les liens qui sont appelés à unir les deux sociétés formées d'anciens camarades d'armes.

Après avoir parlé des débuts heureux de la société des soldats coloniaux qui ne date pas d'hier et fonde de larges espérances pour l'avenir, le président-fondateur remercie les invités et a une bonne parole pour la presse.

Il termine en levant son verre à la santé des soldats coloniaux, à la France et à la Chine et souhaite de les voir bientôt revenir couronnés de lauriers puis il pousse les cris de : Vive l'armée coloniale, vive la France, vive la République !

M. Parent propose ensuite d'adresser un télégramme de sympathie et d'admiration au président Krüger, ce qui est adopté d'enthousiasme.

M. Charles Loridan, conseiller municipal, membre de la société, propose ensuite l'envoi d'un télégramme à M. le ministre des Colonies pour le féliciter de l'énergie qu'il déploie dans la défense de nos colonies.

La fête s'est prolongée tard et a pris fin comme elle avait commencé, au milieu de la plus grande cordialité.

Descente du juge d'instruction. — M. Delalé, juge d'instruction près le parquet de Lille, est descendu hier après-midi à Tourcoing pour la suite de l'affaire du 15 Août, consécutive à la plainte de M. Lendaeh.

M. Perin, commissaire de police de service au rondeau, assistait en qualité de greffier au magistrat instructeur.

Par un train suivant furent amenés sous escorte de gendarmes de Lille les frères Jean et Henri Godefroy, ainsi que Charles Debaere. Le premier et le dernier de ces deux jeunes gens qu'on soupçonne du vol de Victor Demoor, furent arrêtés, on s'en souvient, comme étant les auteurs de l'agression dont fut victime ce dernier sur la fin d'octobre, sur la personne de M. Selens, le concierge du Garage Alphonse Pollet, rue de Bradford, laquel revenait de la banque Leleu, où il avait touché une somme de 7,000 francs.

Or, lors du transfert à Lille des détenus, il se trouva que Henri Godefroy, frère de l'un des inculpés de l'affaire de la rue Bradford crut bon de manifester de façon intempestive, ce qui lui valut de se faire empoigner sur l'ordre de M. le commissaire central.

Or, au moment où les agents le conduisaient au poste, Henri Godefroy passa à un camarade un objet en lui recommandant de le remettre à sa maîtresse. L'agent de sûreté Leplat mit l'embargo sur l'objet en question. C'était une montre en or que l'on examina et qui fut reconnue comme ayant été volée ainsi qu'une autre montre et des bijoux divers chez les époux Simoens, négociants, rue des Carliers. Ce vol avait été commis à l'aide de violence et effraction dans la soirée du 23 octobre.

Henri Godefroy ne pouvait accuser d'être l'un des auteurs, puisqu'à ce moment, il était encore en prison pour avoir commis d'un coup de feu sur la moitié du nez d'un habitant du Pont de Neuville, qui avait voulu l'expulser de sa jardin.

Mais s'il n'avait pas directement participé au vol, Henri Godefroy s'y trouvait impliqué par suite de recel, et il devait tenir la monnie de l'un des voleurs lui-même.

C'est pour éclaircir cette affaire que M. Delalé est venu hier à Tourcoing.

Il s'est d'abord rendu avec son greffier et M. Poix au domicile des époux Simoens, où il est resté jusque 2 h. 1/2, puis est ensuite venu à l'Hôtel-de-Ville et dans le cabinet de M. le commissaire central, a procédé à l'audition d'un grand nombre de témoins et à des confrontations avec les détenus.

Dix à douze agents ont été interrogés par M. Delalé, qui soupçonne les individus cités plus haut d'être les auteurs de la plupart des vols nocturne commis depuis un certain temps.

Les agents interrogés sont ceux qui ont reçu des déclarations et fait des constatations lors des cas volés et arrêtés des individus suspectés, ou avec des patrouilles de nuit. Deux gendarmes, MM. Pêche et Maucion qui sont actuellement détachés à Lille, en raison des grèves, ont été rappelés par dépêche pour pouvoir également être interrogés par le magistrat instructeur.

M. Delalé est reparti pour Lille à 7 heures 14.

Arrestation. — La police a mis en état d'arrestation pour ivresse en récidive correctionnelle le nommé Henri C..., 38 ans, portefaix, rue de l'Amiral-Courbet.

Contraventions. — La police a établi des rapports de contraventions à charge de Anselme D..., rue d'Austerlitz, pour ivresse, Sidonie G..., marchande, Marie B..., ménagère, Gustave V..., poêlier, cour Bigarne pour tapage injurieux.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux Halles : Marée, 500 k. ; Harengs 4250 k. ; pommes, 635 k. ; poires, 80 k. ; pommes de terre, 600 k ; carottes, 75 k. ; oignons, 35 k. ; Légumes diverses, 12 paniers, oranges, 4 caisses ; citron, 4 caisse ; marrons 100 k. ; lapins de garenne, 5.

Accident de travail.—M. Charles Vanmeraghe, 46 ans, tisserand chez Mathon et Dubreuile, boulevard Gambetta, a reçu une entorse dans les jambes. M. le docteur Picque ayant examiné le blessé n'a ressenti ni gonflement ni ecchymose et ne croit pas qu'il y ait un accident.

— Henri Delhecque, 32 ans, voiturier, rue du Tilleul, travaillait à la gare lorsqu'il se fit une entorse au pied droit en glissant. Docteur Catteau, dix jours.

Découverte d'ossements humains — On se rappelle que lors de la construction de la sacristie nouvelle de l'église de Saint-Christophe on trouva une quantité énorme d'ossements humains au cours des travaux de terrassements. Un cimetière entourait jadis l'église et l'on était tombé sur un charnier où les ossements se trouvaient empilés sur une grande épaisseur. Les ossements furent transportés au cimetière.

Hier, le service de la voirie a fait ouvrir une tranchée allant du kiosque des Tramways à l'égout collecteur de la rue de Tourcoing afin d'établir un conduit pour l'écoulement des eaux d'un urinoir à installer prochainement.

Or, dès le début du travail à 50 centimètres au plus de profondeur, on mit à nouveau à jour des ossements mais qui n'étaient pas entassés comme lors des travaux de la sacristie.

Les ossements furent recueillis et mis dans une grande caisse qui fut portée à 5 heures au cimetière du Pont-de-Neuville escortée par un agent de police.

Une foule de curieux s'stationné toute l'après-midi près de la tranchée et l'on a dû établir une barrière pour empêcher le public d'approcher trop près.

Il est probable qu'on en trouver d'autres ossements en continuant les terrassements et déjà des caisses sont prêtes pour les recevoir.

Dépôts de statuts. — Il a été effectué à la mairie de Tourcoing, en conformité de l'article 4 de la loi du 24 mars 1893, les statuts des sociétés suivantes dont le siège est établi dans la ville de Tourcoing :

1° Les bonnes occasions, syndicat d'ouvriers de préparation de Statuts, ayant son siège chez Mlle Hélène Marenne, rue du Vieolon 261.

Orphéonistes Crick-Sicks. — La société des Orphéonistes Crick-Sicks fêtera la Sainte-Cécile dimanche prochain 2 décembre. Un banquet aura lieu à 2 h., à l'Hôtel du Cygne.

BAZAR UNIVERSEL
37, rue de Tourcoing, TOURCOING

Grande exposition : Jouets d'enfants et Articles de fêtes (Saint-Nicolas). — On livre à domicile.

Grand choix de Mobilier en commandes d'ici 3 minutes à des prix très modérés, livrés de suite et franco. — Dépôt de chaises en bois tourbé; Tous les prix sont marqués en chiffres connus.

ENTRÉE LIBRE

MOUVAUX

Pour l'œuvre de l'Enfance. — La quête faite dimanche dernier au banquet de Sainte-Cécile, chez M. Loplat Agache, café de l'Harmonie, a produit *la somme de 10 fr. 75 qui a été affectée à l'œuvre* de l'hospice.

Une personne généreuse a fait don d'une somme de 1 fr. à la même œuvre.

MARCQ-EN-BARŒUL

Accident du travail. — Chez M. Debaisieux, brasseur au hameau de « Pont » un homme de peine M. Louis Spriet, âgé de 42 ans, est tombé dans une cave en portant un tonneau et s'est fait une entorse à la main.

LANNOY

Manœuvre cléricale

Ces bons cléricaux de Lannoy se remuent. Naturellement, ils se disent, comme partout ailleurs : *« Républicains »*, respectueux des lois républicaines. Pourtant ce républicanisme à tout-de-rose destiné à nous mener tout droit au gouvernement des curés n, ne les empêche pas de surtouter autant et toujours les lois scolaires.

Quelle aberration !

Et dire que ces gens-là, ayant un goupillon en poche et un scapulaire sous le bras, ont la prétention, trompant une foule de plus les électeurs, de former, sous le couvert d'un comité de patronage des écoles cléricales, un groupe politique obéissant au curé et cherchant à affaibir le gouvernement républicain.

Avouons que le toupet ne leur manque pas!

Le Conseil municipal de Lannoy ayant voté, comme c'était son droit et surtout son devoir, des subsides pour vêtir les enfants pauvres fréquentant les écoles laïques, aux excellents cléricaux, qui républicains en acte, ne sont empressés de faire distribuer la circulaire suivante.

Nous la citons en entier afin de mettre en garde nos amis contre cette « Union libérale » qu'on eut mieux fait de qualifier tout de suite de « Cléricale » son vrai nom.

Voici le chef-d'œuvre de jésuitisme et de roublardise en question :

Lannoy, le 25 novembre 1900.

Chère concitoyen,

Le dernier vote du conseil municipal a créé à Lannoy deux catégories d'enfants :

Les privilégiés qui jouissent des faveurs municipales ;

Les déshérités qui en sont privés, parce que leurs parents ont eu du courage et de la fierté au plus haut point, celui de choisir l'éducation qu'ils leur convient de donner à leurs enfants.

Les riches peuvent choisir : les pauvres ne le peuvent pas.

Après avoir soutenu la cause de l'égalité de tous devant le Conseil municipal, nous ne canonnerons pas notre flèche comme terminée.

La dédicaces, que nous réclamions pour tous et que la municipalité nous a refusé, nous le réalisera avec votre aide, si vous le voulez.

Voici ce que nous avons résolu vous proposer :

Formons une Union libérale dont le programme et le but seraient les suivants :

1 Rétablir l'égalité en donnant aux enfants indigents ou que la municipalité ne leur fournira pas.

2° Offrir aux enfants pauvres de toutes les Ecoles de la Ville, des objets de première nécessité.

3 Créer des ressources par des souscriptions, des conférences, des concerts et des quêtes.

4° *Nous organiser pour faire triompher cette cause.*

Pour cela, le concours de tous les citoyens, riches ou pauvres, partisans de la liberté, de la justice, de l'égalité nous est nécessaire.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés : ceux qui ne pourront pas donner leur concours en argent, le donneront en démarches, en organisation, en services personnels.

Samedi prochain, nous nous réunirons. Ceux qui désirent une convention doivent donner leur nom chez le docteur Parmentier.

Comptant sur tous les vrais libéraux, sans distinction de parti politique, nous avons l'honneur de vous assurer de tout notre dévoûment.

Vive Lannoy ! Vive la Liberté ! Vive l'Egalité !

Le Comité d'initiative.

Mais voyons la circulaire en ses détails :

Les privilégiés. — On donne à quelques des privilégiés ? *Les-ce que tous les enfants indistinctement ne sont pas admis dans les écoles communales ? Non, n'est-ce pas ! Alors, où y a-t-il des privilégiés ? Où voyez-vous des faveurs aux libéralités communales destinées ni à Pierre, ni à Paul, mais bel et bien aux élèves des écoles ouvertes à tous, aux élèves des écoles communales.*

Dans la commune, il n'y aura aucun déshérité : De même que les communards n'ont qu'un hospice, qu'un bureau de bienfaisance où vont se faire inscrire ceux qui veulent jouir des faveurs communales, Lannoy a des écoles communales. C'est à elles qu'elle ouvre ses libéralités, laissant quiconque libre d'en profiter. La commune, l'Etat donnent un enseignement. Que ceux qui ne veulent pas en profiter allent ailleurs ; c'est leur droit, mais qu'ils ne viennent pas le restreindre dans plus de parents réunis, tant leur prétention est folle, anti-républicaine, cléricale et cléricale.

Lorsque la famille nous dit que *les riches peuvent choisir leur école et que les pauvres ne le peuvent pas*, nous sommes stupéfiés de tant de cynisme.

C'est une déclaration précieuse, nous l'enregistrerons avec plaisir, chacun sachant que les écoles libres sont peuplées d'enfants de malheureux ayant été violentés dans leur conscience par les « dames de conférences », par le clergé, sans d'avoir un secours, et de rejetons de petits commerçants, devant rencher le front, sous peine de faillites, devant les exigences cléricales.

A Lannoy, comme ailleurs du reste, l'école « libre » n'existe pas, non vrai non ; elle est l'école « forcée » et ce, en violation « du fameux droit commun » toujours enfreint, toujours méconnu par la « gentraille » ne respectant rien, pas même la liberté de conscience.

Et ce sont les cléricaux qui réclament ! Quelle impudence !

Ces gens-là, avec le toupet qui les caractérise, osent nous parler de « privilégiés », d'égalité ! Allons donc !

Ces gens-là *ne font pas preuve d'égalité en* donnant aux enfants des écoles laïques la part qui leur revient des 30 à 40,000 francs que, dans la commune, vous avez recueillis pour les écoles « forcées ». Oui-ils vu un sou, ceux-là que vous dénoncez bel et bien, des 30,000 fr. trouvés pour construire une école « forcée », Soulèvez donc votre chapeau, messieurs !

Que ment-il pourtant nous ne récriminons pas, nous constatons pour vous confondre et nous passons.

La partialité, l'injustice, l'intolérance, la pression honteuse ne viennent que de votre côté.

Je quoi vous plaignez-vous, forcenés ?

Trouvez-vous la « mariée trop belle? » Patience ! Elle vieillira et en vieillissant elle s'enlaidira.

Sous la direction d'un cléricre docteur, vous voulez nous organiser. Allez y donc! Essayez-que vous ! Monirez à tous que le but que vous poursuivez est politique. Les électeurs seront fixés.

Vous confier leur liberté, ils ne le feront jamais, *archant fort bien que sous vos promesses* mielleuses se cache l'esclavage le plus honteux : l'obéissance absolue au goupillon.

Vous voulez, ô cléricaux de Lannoy, le gouvernement des curés ?

Vous pouvez l'attendre patiemment sous l'orme : vous ne l'aurez plus et ce, malgré votre pression, malgré la propagande que vous pourrez faire en faveur des écoles « forcées » dans lesquelles vous voulez nous parquer, tel un troupeau à bair les institutions républicaines.

Marius VERAN.

GRAVE ACCIDENT A SECLIN

Garde-frein tué

Hier, vers 5 heures et demie du matin, M. Emile Lunoss, 25 ans, 108, rue de Fives à Lille, faisait une manœuvre en gare de Seclin, lorsqu'il fut renversé et écrasé par une machine.

Le malheureux qui avait les deux jambes coupées, a été retrouvé par un homme d'équipe, M. Dépierre. Il est mort quelques minutes plus tard. Le cadavre de M. Lunoss, qui est marié, a été transporté à l'hôpital de Seclin.

Ce malheureux venait de perdre un enfant il y a quelques mois, et faisait un service de la Compagnie du chemin de fer du Nord que depuis deux mois seulement.

FINANCES

Paris, le 27 novembre 1900.

De nombreuses realisations, alourdissent le marché : par suite, les prix du cuis est en réaction. Nouvertes sont limites.

Le 3 0/0 à 100.55.

Le 3 1/2 0/0 à 101 72.

L'Extérieur recule à 99.90.

Nos établissements de crédit sont calmes.

Le Crédit Lyonnais est à 1.085.

Le Comptoir National d'Escompte à 581.

La Société Générale à 410.

Le Crédit Foncier à 660.

En valeurs industrielles, la *Rafinerie Say* se tenait à 1,320 fr.

L'Eclairage des villes est à 576 fr.

La Compagnie générale des Charbonnages reste aux environs de 320 fr.

Les obligations de la Société Générale des Assurances continuent à demeurer fort 110 fr.

L'action de la Société immobilière et commerciale de Vichy cote 565 fr. Pendant la crise intense que vient de traverser le Bonos et qui a entraîné une baisse sensible sur les meilleures valeurs, ce titre a fait preuve d'une grande fermeté.

En Banque, le Syndical de Lamare s'échange à 4.20.

La Compagnie Nationale d'Electricité (Ferranti) fait appel au public pour 7.500 actions étant donné que cette Société a été mise en liquidation judiciaire, avant d'obtenir ses concordats, il nous paraît difficile que l'épargne s'intéresse à cette affaire.

Nos Cousins de Sar français sont termes.

TRIBUNAUX

Cour d'appel de Douai

Audience du 27 novembre

LES GRÉVISTES D'ANICHE

On n'a pas oublié que deux grévistes d'Aniche, nommés Villette et Mangu, avaient été condamnés chacun à deux mois de prison par le tribunal correctionnel de Douai *pour outrages à la gendarmerie.*

Appel fut interjeté par eux de cette décision.

La cour de Douai a confirmé purement et simplement le jugement des premiers juges.

L'audience était présidée par M. Bouquet.

M. Schuiter, avocat général, occupait le siège du ministère public.

Les appelants étaient défendus par Me Bertauld, du barreau de Douai.

Le Théâtre Moralisateur

L'Assommoir, représenté en ce moment au théâtre de la porte Saint-Martin, devrait être joué dans tous les centres *populaires*, ce serait d'un effet salutaire sur les amateurs d'apéritifs malsains. L'horrible fin de Coupeau dans cet accès de *delirium tremens* si bien rendu par Guitry, donnerait à réfléchir à nombre de spectateurs et les déciderait peut-être à renoncer à l'alcool en faveur d'apéritifs hygiéniques et toniques comme le « **Dubonnet** ».

CONSEIL PRÉCIEUX

Es faisant consommation quotidienne et régulière de l'excellent Vin de DANYULS-TRILLES, on peut braver les temps froids et humides et éviter bien des maladies.

Ce délicieux apéritif est, en effet, préparé avec du vieux vin de DANYULS et le meilleur QUINQUINA.

C'est pour cette raison que le corps médical le recommande si chaleureusement.

Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets

Devant les contrefaçons et imitations de plus en plus nombreuses, **exiger PLUS QUE JAMAIS** l'étiquette **DANYULS-TRILLES** sur la bouteille.

BIBLIOGRAPHIE

Armée et Marine. — Sommaire du n° 47 : La loi sur l'armée coloniale. Capitaine Ch. Brière : Les événements de Chine. Maurice Bangor — La guerre au Transvaal. — Revolver automatique Ramor — Le Président des Etats-Unis — Travaux de campagne. Henri Barando — Le monument du général Richard à Ramberviliers — Pierre Korniakin — Le sémaphore de Mettenoi — Les budget de la Marine : le rapport de M. Fleury-Ravarin, J. A. — L'assaigne de vaisseau Capitaine, — Le croiseur Cuirassé *Bully*. Sabord d'Arcasa — Le nouveau programme d'admission à l'Ecole navale Dumont — Campagne de *Bourgainville*. Mébdiça — L'*Illis* à Takou — Revue de mois à l'étranger — Carnet théâtrale. C. de Neronde — Le vapeur de guerre de deux Cotillés. C.-J. Cuttiffe-Hyne — *28 gravures et photographies.*

COMPAGNIE FINANCIÈRE
Belge-Française
(BREVETÉE)
Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES	BEAUMONT	ARRAS	
PARIS	DINANT	BOULOGNE	
ROUBAIX	BETHUNE	ARMENTIERES	
TOURCOING	CERIL	CAMBRAI	
VERVIERS	CHARLEROI	BÉHIN-LIEFRAND	
VALENCIENNES	CALAIS	ABBEVILLE	
LENS	AVESNES	DOUAI	
COMPIGNE	ANZIN	SAINT-OUTMER	
SAINT-AMAND	BRUAY	HAZEBROUCK	
HALLUN	AMIENS	WORMHOUDT	
MONTDIDIER	SAINT-POL	DUNKERQUE	
DOULLENS	SOMAIN	LA BASSÉE	

La **Compagnie Financière Belge-Française** (BREVETÉE), fondée par un groupe franco-belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT

Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de titres.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

PRIME GRATUITE

Pour avoir gratis **5** billets de la **Loterie des Artistes dramatiques**, 350,000 fr. de lots (deux de 100,000 francs), tirage le 2 Février prochain, prendre un abonnement d'un an (20 francs) au **RADDAL**, journal quotidien, 142, rue Montmartre, Paris.

A LA GRANDE MAISON
15, rue Faidherbe, LILLE
SUPÉRIORITÉ DE SES
VÊTEMENTS pour HOMMES & ENFANTS
reconnue par le
GRAND PRIX
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

Docteur Merlier, 148, rue de Lannoy, — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 5 heures.*

PETITE CORRESPONDANCE

A entêtés x V. C. : Du moment où le joueur a abattu son jeu et fait abattre celui des adversaires, il n'a plus le droit de rejouer. — *J. P. D. C.* Votre sœur, plus âgée que vous, ne peut vous exercer la dispense. — *Un curoz :* Non, ce n'est pas vrai : les engagements de 3 ans seront ouverts le 1er février avec le consentement d'un colonel, et les jeunes gens qui doivent prendre part au prochain tirage en sont out toujours le droit de s'engager jusqu'à la veille du conseil de révision.

Le Factieur.

MALADIES de l'ESTOMAC. — Poudre digestive du Docteur Merlier, Pharmacien de 1re classe, 148, rue de Lannoy, **Roubaix**.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX
5, rue du Château, 5

Séances des 24 et 25 novembre 1900

Versements

Roubaix, Samedi	50 dép.	dont	11	nouv. 15,338
Id. Dimanche	107	—	31	— 19,848
Lannoy	29	—	3	— 3,140
Croix	10	—	1	— 1,427
Wattrelos	24	—	4	— 3,454
Ascq	9	—	5	— 803
Total..	229	—	55	43,990

Remboursements

Roubaix, Samedi	59	remboursements	21,517 26
Id. Dimanche	79	—	24,200 25
Lannoy	14	—	7,564 46
Croix	7	—	1,439 19
Wattrelos	7	—	2,718 42
Ascq	1	—	2,054 61
Total..	161	—	59,536 57

Les opérations, pour le mois de novembre, sont suivies :

A Roubaix, par MM. A. Vernier-Legache, G. Prouvost-Delain, Georges Masure, Alfred Wercomme — A Lannoy, par M. Mignon Salembier — A Croix, par MM. Etienne Lepers et Alfred Delsalle — A Wattrelos, par MM. Henri Delerotte et Ch. Mallinière — A Ascq, par MM. Jules Hawes et Oscar Desquinne.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, le dimanche de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/4. Les remboursements sont faits les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, huit jours après la demande.

Le Caissier,
FREMONT.

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing
du 27 novembre 1900

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS
(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

TERME	COURANT Cote préc.	COURANT Cote jour.	ANCIEN Cote préc.	ANCIEN Cote jour.	Fugue Cote préc.	Fugue Cote jour.
Novembre	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Décembre	3 80	3 87	» »	» »	» »	» »
Janvier 1901	3 85	3 90	» »	» »	» »	» »
Février	3 95	3 92½	» »	» »	» »	» »
Mars	3 97½	3 97½	» »	» »	» »	» »
Avril	3 97½	3 97½	» »	» »	» »	» »
Mai	3 97½	3 97½	» »	» »	» »	» »
Juin	3 97½	3 97½	» »	» »	» »	» »
Juillet	3 97½	4 00	» »	» »	» »	» »
Août	3 97½	4 00	» »	» »	» »	» »
Septembre	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Octobre	» »	» »	» »	» »	» »	» »

Tendance calme.

AFFAIRES TRAITÉES

Décembre	30,600	»	» » —
Janvier	10,000	»	» » —
Février	5,000	»	» » —
Juillet	15,900	»	» » —
T. tal..	60,500		

Anvers. — Kilo, 370,000. — Janvier 1901, 0.85. Tendance calme.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS NORD, RUE NATIONALE, 84 LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ.

BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Théâtre de Roubaix (Salle rue Archimède et Richard-Lenoir). — Directeur : M. Oscar Cœurvel. — Bureau à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

Jeudi 29 novembre 1900 : Dernière et dernière représentation du plus grand succès universel :

LES DEUX GOSSES

Drame à grand spectacle en 2 parties, 5 actes et 12 tableaux, par M. Pierre Decourcelle

(Vu son importance, cette pièce sera jouée seule.)

Prix des places : Loges de face et 1re publiques, 3 fr. — Loges de côté, 2 fr. 50. — Stalles, 2 fr. — Parquets, 1 fr. 25. — Secondes galeries, 1 fr. — Parterre, 0,50.

VILLE DE TOURCOING

Grand-Théâtre de Tourcoing. — Direction : A. Bouvière — Bureaux : 6 h. 1/2 — Rideau : 7 h. ½.

Jeudi 29 novembre : Représentation extraordinaire, avec le concours de M. Allars, de l'Opéra-Comique : **Thaïs**, opéra en 3 actes et 6 tableaux.

Les spectacles commencent par : **Les Vénitiennes du capitaine Tic.**

Etat Civil de Roubaix

Du 25 novembre

Publications de mariages. — Entre : Auguste Vandenbos, 30 ans, tisserie, rue de Hem, 20 ans, socialisme, à Lille — Angelo Kaplin, 22 ans, manœuvre et Marie Bell, 23 ans, commerce, à Mouveaux — Jules Lechêne, 24 ans, boulanger, à Public et Anna Weiss, 23 ans, ménagère, rue du Soubise — Charles Demeyer, 26 ans, tisserand et Zoé Verhelle, 30 ans, ménagère, rue Beaucourt, 42 — Albert Gérard, 26 ans, tisserand, chez Mathon et Dubreuil, 49 et Marie Petitpas, 20 ans, ménagère, rue de la Perche, cour Bréel, 16 — François Schaepelynck, 27 ans, tisserand, rue des Anges, cour Boulin, 8 et Virginie Dutilleul, 41 ans, ménagère, rue Pellon, cour Saint-Jean, 8 — Georges Dehuvenne, 23 ans, surveillant à Croix et Marie Koppe, 21 ans, soigneuse, rue Bourgelat, 23 — Charles Hiller, 25 ans, garçon de recettes et Léa Grombez, 18 ans, sans profession, à Tourcoing — Jean-Baptiste Colasert, 28 ans, voiturier, rue de la Alsace, 77 et Emma Vandeschrevelle, 22 ans, ourvrière, rue Pellart — Alphonse Capouier, 23 ans, ébéniste, rue Pierre-de-Roubaix, 24 et Victorine Williame, 19 ans, dévideuse, rue de Condé, 37 — Adolphe Blanc, 31 ans, journalier et Philomène Doronne, 30 ans, soigneuse, rue Saint-Elisabeth, cour Dubosset, 14 — Oscar Capelle, 23 ans, ouvrier-typographe, rue de la Vigne, 15 et *Zulma Marissal, 24 ans, piqueuse*, même rue, cour Delattre, 6 — Charles Mahieu, 26 ans, serrurier, rue de l'Ommelet, 119 et Marie Turpyn, 25 ans, couturière, angle de la rue Lecroix et place de la Nation — Henri Bonte, 21 ans, ouvrier, rue Dessix, 11 et Julie Vandermersch, 19 ans, dissendre, rue de Mons, 16.

Actes de Naissance. — Jules Lepoutre, Grand-Rue 112 et Colette Sauvage, 29 ans, sagesse, rue du Balisier 72 — Achille Delerue, 29 ans, ouvrier de commerce, rue Lebrazier 21 et Pauline Monnier, 21 ans, s.p.r. de Marie 13 — Joseph Gaillard, 29 ans, emp. de com., de Croix 21 et Berthe Lemaire, 27 ans, journ. rue *Descartes* — Désiré Dubar, 46 ans, contremaître de tissage, Wattrelos et Eléonore Cordier, 30 ans, sans profession, rue de Lannoy — Louis Pauwel, 44 ans, manœuvre, Wervicq et Marie Cortier, 35 ans, ménagère, rue Blanqui 2 — Alfred Roux, 22 ans, ajusteur, Lens et Emilie Lancel, 24 ans, ménagère, Lens — Félix Gaude, 25 ans, gardien, Roubaix et Lucie Pommey, 22 ans, employée, rue Pellart.

Etat Civil de Roubaix

Du 26 novembre

Publications de mariages. — Entre : Ponchon Gustave, plumeur, rue du Calvaire, 43 et Solesse Renée, sans profession, rue Nationale, 184 — Boyaert Louis, dessinateur, rue de Fourmies, 13 et Quiévrin Emma, soigneuse, rue du Petit-Village — Richter Charles, garçon de recettes, rue Mouvaux, 2 et Lemaire Lucie, sans profession, rue *Lionnoud*, 17 — Desreux Augustin, tisserand à Mouvaux et Benoit Sophie, employée, rue Gustenoie, 8.

Mariages. — Entre : Jean-Louis Beaucamps, 29 ans, tisserand et Marie Désestan, 32 ans, couturière rue Pellart, 17 — Jules Dupont, 28 ans, employé et Rosalie Tiengthen, 22 ans, cancelière — Désiré Lecomte, 22 ans, tisserand et Berthe Duchatel, 18 ans, soigneuse — Jules Dupuis, 22 ans, employé et Marie Dortomb, 22 ans, dévideuse — Emile Duvenne, 26 ans, garçon boucher, rue de Mons, 16 et Marie Dupuis, 22 ans, sans profession, rue Pellart, 22 — Richard Marchand, 40 ans, teinturier et Lydie Devacker, 36 ans, soigneuse — Louis Pavot, 26 ans, ouvrier et Marie Dupuis, 22 ans, soigneuse — Henri Decorbaix, 26 ans, tisserand et Philomène Tisnignies, 25 ans, dévideuse — Charles Vandenbos, 23 ans, employé, rue de Fourmies, 13 et Jeanne Lemaire, 22 ans, tisserande — Victor Martin, 21 ans, ouvrier et Eugénie Dupuis, 21 ans, soigneuse — Gustave Crouch, 26 ans, ébéniste, rue de Mons, 16 et Marie Dupuis, 21 ans, soigneuse.

Naissances. — Charles Hilliet, 25 ans, garçon de recettes et Léa Grombez, 18 ans, sans profession, à Tourcoing — Jean-Baptiste Colasert, 28 ans, voiturier, rue de la Alsace, 77 et Emma Vandeschrevelle, 22 ans, ouvrière, rue Pellart — Alphonse Capouier, 23 ans, ébéniste, rue Pierre-de-Roubaix, 24 et Victorine Williame, 19 ans, dévideuse, rue de Condé, 37 — Adolphe Blanc, 31 ans, journalier et Philomène Doronne, 30 ans, soigneuse, rue Saint-Elisabeth, cour Dubosset, 14 — Oscar Capelle, 23 ans, ouvrier-typographe, rue de la Vigne, 15 et *Zulma Marissal, 24 ans, piqueuse*, même rue, cour Delattre, 6 — Charles Mahieu, 26 ans, serrurier, rue de l'Ommelet, 119 et Marie Turpyn, 25 ans, couturière, angle de la rue Lecroix et place de la Nation — Henri Bonte, 21 ans, ouvrier, rue Dessix, 11 et Julie Vandermersch, 19 ans, dissendre, rue de Mons, 16.

Décès. — Marie Dubuck, 74 ans, rue d'Alger, 233 — Madeleine Coupet, 2 mois, rue de Hem, 20 — Louis Lenglumé, 3 ans, rue de la Fontenelle — Catherine Demanglon, 1 jour, rue Marconi, 34 — Hélène Fouvier, 10 mois, boulevard de Metz, 193 — Charles V